

**3^{es} rencontres
scientifiques**
de la CNSA pour
l'autonomie

5 et 6 novembre
2014 - Paris

5 novembre 2014

Christophe CAPUANO, historien, Université Lyon2

De l'ombre à la lumière : histoire de l'aide familiale des années 1950 à nos jours



Introduction : Quels enjeux de l'aide familiale dans une perspective historique?

* Des représentations sur les solidarités familiales qu'il faut déconstruire

- Idée d'un long déclin de l'entraide familiale depuis les années 1950
- Une aide familiale réactivée par les pouvoirs publics au moment de la crise de l'Etat-Providence?

* Une aide familiale au cœur d'enjeux politiques

- L'aide familiale comme ressources pour les pouvoirs publics
- Une aide familiale présentée comme permanente et naturelle

* Mettre au jour la réalité des dynamiques de l'aide familiale au cours de ces dernière décennies. Quels sont les ressorts? Comment ont-ils évolué?

- Montrer les ressorts de l'aide familiale et ses évolutions
- Expliquer pourquoi le soutien important des familles est resté longtemps invisible
- Montrer le rôle des familles et associations de parents dans la prise en compte de leurs réalités

1. Une aide soutenue mais peu visible

* Une aide importante qui se transforme au cours des années 1950-1970

- Passage d'une forte cohabitation intergénérationnelle au recul de la cohabitation
- Passage d'une aide surtout financière et matérielle à une aide en services et soins
- Pallier le manque de réponses institutionnelles adaptées
- Fortes sollicitations des pouvoirs publics et médicaux à partir des années 1970 pour le maintien au domicile des personnes âgées ou le retour au domicile des malades psychiques (ou mentaux)

* Les facteurs d'invisibilité de l'aide

- Une invisibilité liée à la nature des troubles
- Une invisibilité liée aux nouveaux cadres relationnels
- Une invisibilité liée à la complexité des formes d'aide
- Une invisibilité liée au rôle des femmes aidantes

* Cela construit une vision biaisée de la réalité :

- En matière d'aide aux personnes âgées : idée d'un déclin des solidarités intergénérationnelles et d'une montée des égoïsmes (injonction morale des associations familiales et rappel des obligations légales), vision longtemps confortée par les sciences sociales. Cela entraîne une méfiance des pouvoirs publics
- En matière d'aide aux malades atteints de troubles psychiques (ou mentaux) : le rôle méconnu de l'aide familiale en raison du désintérêt de la recherche
- Absence de reconnaissance du rôle des familles en complément de l'aide professionnelle

2. Une progressive mise en lumière du rôle de l'aide familiale

- * **Dans le cas du handicap et de la maladie psychique: la mobilisation des familles et associations de parents pour la prise en compte de leurs réalités (à partir des années 1960)**
 - Des mobilisations pour pallier l'absence de dispositifs publics (ex : UNAPEI et UNAFAM)
 - Des mobilisations pour pallier l'absence des travaux de la recherche française sur leurs réalités
 - Des mobilisations pour peser sur les orientations politiques et obtenir de nouveaux droits (ex : AAH en 1971, loi d'orientation de 1975, loi de 2005)
 - Des mobilisations pour favoriser l'entraide mutuelle (entre parents et proches)

- * **Pendant longtemps, absence d'une telle mobilisation dans le champs de l'aide aux personnes âgées, dépendantes ou non :**
 - Le rôle prédominant des pouvoirs publics et des gériatres
 - La mise au jour de nouvelles réalités par les sciences sociales à partir des années 1970
 - Créations associatives tardives de type France Alzheimer
 - A partir des années 1980, injonction des pouvoirs publics à aider un proche âgé dépendant
 - Retard par rapport aux pays voisins et aux recommandations internationales pour mettre en place une aide aux aidants

Conclusion : des situations d'aidants marquées par les orientations segmentées des dispositifs publics

* Des personnes âgées incitées à rester au domicile le plus longtemps possible

- Le choix du maintien au domicile plutôt que la mise en institution
- Des familles très sollicitées et peu aidées jusqu'aux années 2000-2010
- Reconnaissance du rôle des aidants mais la vision du rôle de l'aidant comme « ressource(s) » présente des risques (risque de « naturalisation » et d'instrumentalisation par les pouvoirs publics).
- Pourtant l'exemple suédois montre qu'une autre voie est possible

* Des personnes handicapées incitées à être placées en institution

- Difficultés de l'autonomie au domicile dans un contexte de pénurie d'aides professionnelles à domicile
- Des familles là encore de fait sollicitées pour pallier ce manque